

J'adopte un syndicalisme **Sud**

**Osons la solidarité,
imposons le respect des droits !**



S'organiser collectivement et solidairement pour faire respecter nos droits, faire reconnaître le travail et l'investissement de tous et de chacun, établir des règles de fonctionnement basées sur la concertation et le dialogue. L'appui d'un syndicat combatif est plus que jamais nécessaire.

Contactez-nous

Nom, Prénom :

Adresse :

Mail :tel :

Profession :

Collectivité :

Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie
23 Rue Pasteur 14120 Mondeville Tel : 02 31 44 49 83 et 06 33 15 92 63
mail : sudctbn@gmail.com– site : www.sudctbn.org

Permanence à Caen la mer Jeudi 13h-17h et sur rdv
Rives de l'Orne à côté du CLAS

Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie



Intercommunalités, communes nouvelles, loi Nôtre

Mutualisations

Fusions

Transfert



Intercommunalité : que de flou?

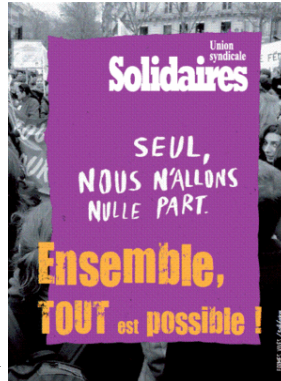
Au 1^{er} janvier 2017, l'élargissement des Intercommunalités par fusion et prise de compétence des communes est prévu. **Un transfert massif du personnel municipal** vers des « supers Intercoms » est engagé.

Schéma intercommunal, Nouvelle organisation territoriale (loi NOTRE), transfert de compétence....

Et les agents ?! les grands oubliés.

Les gouvernements réduisent les dotations aux collectivités territoriales et ... les collectivités territoriales font le choix de réduire « **la masse salariale** ».

- Les premiers touchés : les précaires, leurs contrats ne sont pas renouvelés.
- Le non-remplacement des départs en retraite : l'emploi public en danger !
- Changement de poste presque imposé si doublon



S'organiser autrement Agir collectivement

Appuyées par des initiatives collectives et syndicales, la défense des personnels est beaucoup plus efficace.

Un syndicat sur notre lieu de travail et dans notre collectivité, c'est être plus fort pour défendre nos revendications et mettre en place les solidarités nécessaires pour la défense de nos intérêts individuels et collectifs.

C'est aussi montrer à nos chers élus qu'ils n'ont pas en face d'eux des personnes isolées mais des agents informés et prêts à se battre avec l'appui de leurs sections syndicales.

Mutualisations Que de questions sans réponses?

Mutualisations : que de questions sans réponses ?

Le transfert de la « compétence voirie » implique plusieurs services car il s'agit de toute l'emprise de l'espace public extérieur de propriété à propriété : rue et trottoirs (réfections et nettoyages), signalisation verticale et horizontale, parkings, éclairage, réseaux souterrains, mobilier urbain, pelouses, haies, arbres...
En régie ou privatisée ?

Les mutualisations : ça inquiète ?

Les mutualisations posent beaucoup de questions et les agents n'ont pas d'information, ni de réponses aux questions.

Pourquoi toutes ces cachotteries ?

Quels sont les agents concernés, quel lieu d'embauche et sur quel territoire ?

La démocratie pour lutter contre les inégalités.

C'est aussi aux citoyens de décider quel service public nous voulons. Sans prise en compte des attentes des populations et des salariés, sans participation aux décisions, les inégalités territoriales, sociales et environnementales ne disparaîtrons pas.

Actions

Sud agit au quotidien pour la défense des agents des collectivités territoriales. Il est compétent pour aborder les difficultés des agents notamment dans le cadre des transferts et des mutualisations, fort de son expérience quotidienne dans un certain nombre d'Intercom. Il est le 2^{ème} syndicat au Comité Technique et 1^{er} en CAP C à Caen la mer